L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 20 FÉVRIER 1881.

La Princesse de Bagdad,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

Nous avons donné hier, dans l'Abeille, le compte-rendu de la première représentation de la nouvelle pièce de Dumas, dont le télégraphe a fait mention. Il paraît qu'il s'est fait une réaction favorable à l'auteur aux représentations suivantes, sur ce qu'en dit dans le Courrier du Soir :

La seconde représentation de la Princesse de Bagdad, au Théâtre-Français, donnée devant les habitués du mardi, a été favorablement accueillie.

Aucune protestation.

Disons, d'ailleurs, que la pièce a été très élaguée par M. Dumas, qui a passé la journée d'hier à faire des coupures.

Mlle Croizette ne dit plus certains mots qui avaient mal porté, et le dénouement a subi quelques modifications.

Le succès de la gracieuse artiste a été aussi grand que le soir de la première.

La brochure de la Princesse de Bagdad a paru dès hier, chez Calmann Lévy. Elle porte cette dédicace :

A ma chère fille

MADAME COLETTE LIPMANN.

"Sois toujours une honnête femme ; c'est le fond des choses, vois-tu."

(La Princesse de Bagdad, acte II, scène [illegible].)

D'un autre côté, le Figaro publie ce qui suit sous le titre, "Le lendemain d'une bataille" :

Je me suis laissé raconter ce qui est de la première représentation si tumultueuse de la Princesse de Bagdad, quelques femmes—du monde—profondément indignées de l'audace de certaines théories émises par l'auteur dans la bouche de Mlle Croizette, s'étaient retournées du côté de leur mari qui se contentait d'écouter tranquillement la pièce, en disant :

—Comment, vous ne sifflez pas, monsieur, mais sifflez donc.

Et les maris obéissants s'étaient mis à siffler.

Je suis de ceux qui professent que toutes les indignations sont respectables quand elles sont vraies. Je dois avouer cependant que cette révolte de l'honnêteté outragée me paraît un peu tapageuse. La vertu est d'ordinaire plus modeste, plus calme, et jusqu'à preuve du contraire, je persiste à croire que ce n'est pas dans une salle de spectacle qu'elle s'affirme le mieux.

Il n'en est pas moins vrai qu'une partie du public de la Comédie-Française a sifflé, avant-hier, la Princesse de Bagdad. On a fait plus : on a essayé d'empêcher M. Febvre de nommer l'auteur.

Faut-il conclure de là que le sort de la nouvelle pièce de M. Alexandre Dumas fils soit dès à présent fixé, et que la Princesse de Bagdad, mal écoutée et mal accueillie le premier soir, continuera à être mal écoutée et mal accueillie aux représentations suivantes ?

Il est permis d'en douter—surtout après la représentation d'hier soir mardi—jour d'abonnement qui a été très calme, comme notre collaborateur, le Monsieur de l'Orchestre, le constate plus loin.

Dans l'après-midi j'avais eu la bonne fortune de rencontrer au foyer des artistes M. Alexandre Dumas fils, venu au théâtre pour diriger lui-même quelques raccords de scène nécessités par deux ou trois coupures faites çà et là dans le dialogue.

Comme je lui demandais ses impressions sincères sur la soirée de la veille.

—Que voulez-vous que je vous dise, me répondit-il, la répétition générale a été un grand succès, la première représentation a été presque une chute, et sans l'admirable vaillance de cette admirable troupe de la Comédie Française, c'était une déroute ; il faut voir maintenant de quel côté se rangera le vrai public. Je ne vous cacherai pas cependant que j'ai lieu d'être un peu surpris de la soudaine susceptibilité du public au lendemain de Nana.

—Croyez-vous à une hostilité préconçue de la part des spectateurs ?

—Pas du tout. Le public des premières représentations ne varie guère. Il se compose toujours ou à peu près d'un tiers qui est sympathique à l'auteur, d'un tiers qui lui est hostile et d'un tiers à qui se résume ou son insuccès est absolument indifférent. C'est ce dernier tiers qui décide de tout, parce qu'il finit toujours par se ranger du côté de ceux qui font le plus de bruit.

—Avez-vous fait beaucoup de changements aujourd'hui ?

—Quelques coupures insignifiantes, voilà tout. Je suis intimement persuadé qu'on n'a pas compris ma pièce, par la raison bien simple qu'on ne l'a pas entendue. Avant de me ranger à l'avis de ceux qui la trouvent mauvaise, je veux qu'on l'écoute, ce que l'on fera ce soir, j'espère. Le public du mardi est un public froid. S'il est long à manifester son enthousiasme, il est long aussi à montrer son mécontentement. Je puis donc compter sur son attention,—c'est tout ce que je demande.

—Il m'a semblé que c'étaient les femmes qui avaient commencé à protester, hier soir.

—Raison de plus pour que je crois qu'on ne m'a pas compris. De quelle idée suis-je parti, en somme, de celle-ci : les trois quarts des femmes du monde—honnêtes s'entend—se trouvent fatalement placées par la vie qui leur est faite, entre un imbécile et un insolent. L'imbécile c'est le mari, l'insolent, c'est l'homme qui aspire à être pris pour amant. Dans une telle situation et avec une semblable perspective il n'y a qu'une chance de salut pour la femme, l'enfant. Je n'ai pas voulu démontrer autre chose et je crois l'avoir démontré. Qui oserait dire que ce n'est pas là une idée essentiellement honnête et morale ?

—A mon avis, c'est moins l'idée en elle-même qui a déplu, que la crudité de certains mots du genre de ceux que prononce Nourvady, quand il offre de l'argent à Lionnette.

—Ah ! la tirade de Nourvady ! Eh bien, je viens de la relire et je ne trouve rien à y changer. Je vais plus loin. Je défie la femme la plus honnête de s'en scandaliser. D'ailleurs, ce n'est pas du maintien ou de la suppression de tel ou tel mot, que dépendent les dispositions du public. Après la répétition générale, sur le conseil de quelques amis j'ai déjà supprimé une phrase que je regrette parce que je la crois profondément vraie.

—Laquelle ?

—Celle que Lionnette disait en aparté au second acte, en réponse à Nourvady, prétendant que l'enfant était la preuve vivante de l'amour de la jeune femme pour son mari, à quoi Lionnette se murmure à elle-même : "Hélas ! l'enfant ne prouve rien !"

—C'est raide.

—C'est humain.

En disant cela, M. Alexandre Dumas ne cherchait pas à défendre sa pièce, il était heureux d'expliquer son idée, voilà tout. Parfaitement calme et ne se dissimulant nullement la mauvaise impression du premier soir, il reste convaincu que cette impression peut se modifier.

La seule précaution qu'ait prise Dumas pour aider à ce résultat, c'est de faire passer sa pièce dès hier.

—Qu'on la lise d'abord, me dit-il, au moment où je partais, qu'on vienne la voir ensuite, et je suis tranquille.

On a beaucoup parlé des brutalités et des invraisemblances que renferme la Princesse de Bagdad.

Une des brutalités qui a le plus choqué le public est celle qui précède le dénouement, quand Nourvady repousse l'enfant qui va tomber inanimé sur le tapis. J'avoue que cela se bornait à le saisir brusquement par le bras et que l'enfant poussait un cri, le mouvement de la mère qui se précipite vers Nourvady au lieu d'aller à son enfant, me paraîtrait mieux expliqué et plus naturel.

—Fin de la presse pornographique ! Cette hotte vers morte avec l'année 1880, sa bonne et peu scrupuleuse protectrice.

Même l'avenue bien dit que la patience du public se lasserait et que le bon goût français ne pouvait manquer d'avoir raison de cette spéculation hideuse.

Le Grivois et l'Aboyeur, parisien illustré, les deux feuilles fondées par le nommé Emile Blain cessent de paraître, par suite du départ de cet individu pour l'étranger. Les journaux pornographiques annoncent à leurs souscripteurs qu'ils recevront, jusqu'à expiration de leur abonnement, deux journaux dont la rédaction sera essentiellement honnête."

C'est assez naïvement avouer que la rédaction des deux autres ne l'était pas.

—Par décret en date du 1er février 1881, rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères :

M. Glandet [Léon], vice-consul de 2e classe à Baltimore, est appelé, en la même qualité, au vice-consulat de France à Galveston [poste nouveau].

M. de Sibourg [Jean-Gabrielle-Antoine], vice-consul de 1re classe à Richmond [poste supprimé], est appelé, en la même qualité au vice-consulat de France à Baltimore.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Le projet de conférence monétaire.

Londres, 13 février—Une dépêche de Paris adressée à l'Economist de Londres dit : "L'idée d'abandonner la proportion de la valeur monétaire de 15 1/2 contre 1, entre l'or et l'argent, idée recommandée dans le dernier rapport du secrétaire Sherman, est soutenue dans un article ayant presque un caractère officiel, publié dans le Journal des Débats.

Un télégramme adressé de Berlin à Paris annonce que le prince de Bismark ferait représenter l'Allemagne à la conférence monétaire, si les Etats-Unis veulent revenir au système du double étalon.

L'Economiste dit de son côté : "Si nous ne pouvons entrer à la conférence monétaire, sur le même pied que d'autres, nous pouvons en tout cas y exercer une bienveillante neutralité. Si, par exemple, on en venait à nous proposer d'augmenter le titre de notre monnaie d'argent, ou d'en faire quelque chose d'autre qu'une simple monnaie de convention nous pourrions difficilement nous refuser à donner à l'argent une plus grande importance comme monnaie légale."

Gambetta et le scrutin de liste.

Londres, 12 février—On télégraphie de Paris au Times : "En attendant la discussion à la chambre des députés du projet de loi tendant à remplacer le scrutin d'arrondissement par le scrutin de liste aux élections législatives, M. Gambetta a des entretiens sur la question avec les députés républicains. Il croit que la mesure est essentielle à la formation d'une majorité solide et amènera l'échec de la plupart des réactionnaires."

L'abolition de la peine de mort.

Paris, 12 février—La chambre des députés a décidé aujourd'hui de prendre en considération une proposition de M. Louis Blanc tendant à l'abolition de la peine de mort.

Suicide à Paris.

Paris, 12 février—Le directeur de la compagnie d'assurance le Lloyd, dont le siège est place de la Bourse, s'est suicidé mercredi soir. Ses affaires sont en très mauvais état. On parle d'un déficit de $240,000.

Mort d'un sculpteur.

Paris, 11 février—On annonce la mort de Jacques-Edouard Gatteaux, le fameux sculpteur et médailliste français, à l'âge de 93 ans.

L'Allemagne et la question grecque.

Constantinople, 12 février—La nouvelle d'après laquelle l'Allemagne aurait pris la direction des négociations sur la question grecque est démentie officieusement.

Socialistes en Autriche.

Vienne, 13 février—Treize socialistes viennent de passer en jugement devant la cour d'assises de Vienne. Un d'eux a été reconnu coupable de haute trahison et condamné à quatre ans de prison. Un autre a été condamné à six mois de prison. Tous les autres ont été acquittés.

CUBA.

Une dépêche de la Havane rapporte ce qui suit :

Les emprisonnements à raison des fraudes découvertes dans les diverses branches de l'administration nationale sont encore à l'ordre du jour, le gouvernement procède avec une énergie extraordinaire aux investigations nécessaires. Comment doit-on s'y prendre à l'égard des employés de la Marine et ceux du Trésor, voilà la question.

On se demande si le commandant général de la Marine a le droit de déférer les coupables à une cour martiale, puisqu'ils sont employés civils ; l'on doute d'ailleurs qu'il ait le droit de poursuivre et d'arrêter ceux des fournisseurs qui ont parement agi en vertu d'ordres reçus des chefs des deux départements.

Mais il est probable que les coupables seront traduits devant les tribunaux ordinaires dans ce cas, il s'agit de savoir, si les inculpés seront traités comme de vulgaires criminels, car alors la décision serait définitive, où s'ils pourront en appeler aux tribunaux de l'Espagne, ce qui nécessairement amènerait un délai considérable avant que la sentence fût ratifiée en assemblée. Ce dernier résultat détruirait tous les efforts faits par le gouvernement pour empêcher le gaspillage des deniers publics.

—Le Journal de Valence publie le diagnostic suivant, dû à un M. Pirodon-Desgranges chiromancien-phrénologiste du Dauphiné ;

M. Jules Grévy possède la grande S.
M. Léon Gambetta possède la haute S.
La Chambre des députés possède la molle S.
Le Sénat possède la petite S.
Le général Farre possède la rude S.
La République possède la jeune S.
La réaction possède la vieille S.
L'opportunisme possède la souple S.
L'intransigeance possède la hardie S.
Le bonapartisme possède la triste S.
Le cléricalisme possède la basse S.
L'orléanisme possède la riche S [mais non la large S].

Cet état de choses produit en France une morbide S.

Dont elle saura se guérir en l'an 1881 avec sage S.

—Il est bon, surtout dans le commerce, d'être aimable et complaisant pour les clients, sauf à porter l'amabilité en compte sur la facture, mais il arrive quelquefois,—témoin le fait suivant,—que nos braves boutiquiers, dans leur âpreté au gain, poussent la complaisance si loin qu'ils en sont victimes.

Hier, un monsieur fort bien mis entre chez un chemisier de la rue Vivienne.

Le patron se précipite.

—Monsieur, dit le client, avez-vous des chemises toutes faites ?

—Mais certainement, monsieur, je vais vous en montrer.

Et le patron s'empresse d'exhiber sa marchandise.

Le client examine, tourne, retourne les chemises, puis ;

—Ces chemises me paraissent fort bien, mais le plastron plaque-t-il bien ?

—Oh ! monsieur peut être certain....

—Eh bien ! si cela vous est égal, voudriez-vous passer celle-ci par-dessus vos habits ? Je jugerai mieux de l'effet.

Le chemisier sourit. Evidemment, il a affaire à un original difficile, mais il s'empresse néanmoins d'enfiler la chemise.

—Boutonnez ! boutonnez ! dit l'acheteur.

Le marchand tourne le dos au client pour se voir dans une glace. Il se retourne souriant et faisant bomber sa poitrine. Stupéfaction ! Plus personne !

Le client, profitant du moment où le chemisier tournait le dos, avait saisi un paquet de mouchoirs en dentelles et s'était éclipsé.

—Au voleur ! Arrêtez-le ! vocifère le chemisier en se précipitant dans la rue, sans penser qu'on n'est pas encore en carnaval, et le voilà courant, en chemise, et faisant des gestes désespérés.

Ah ! bien oui ! le voleur était loin, et les agents, voyant un homme dans un costume étrange courir comme un fou, l'ont pris pour tel et, malgré ses protestations, ont conduit au poste l'honnête, mais trop naïf commerçant, qui s'en allait à toutes les peines du monde, suffoqué par cette série de mésaventures, à faire comprendre au chef du poste ce dont il s'agissait. Quant au voleur, il court toujours.

Bureau du New Louisiana Jockey Club—No 104 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 5 février 1881.—Les membres du New Louisiana Jockey Club sont par le présent, notifiés qu'ils peuvent obtenir leurs insignes (badges) pour la saison du Carnaval en s'adressant à
G. W. NOTT, Secrétaire.
5 fév—

Numéros pour Voitures et Fiacres.
Département des Finances.
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 10 février 1881.
Les numéros de licences pour Drays, Wagons et autres véhicules sont maintenant prêts à être livrés à ce bureau. Les propriétaires devront se présenter immédiatement et se procurer leurs licences de manière à éviter les frais et les ennuis.
R. T. WALSHE, Administrateur des Finances.
10 fév—[illegible]

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—28 rue Carondelet—Nlle-Orléans, 15 février 1881.—Une élection annuelle pour directeurs de cette Compagnie aura lieu à ses bureaux le MERCREDI, 2 mars 1881, entre onze heures A. M. et deux heures P. M.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
15 fév—[illegible] 2 mars

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LEIBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après-midi MATINÉE.

Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes masquées l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
16 oct—6m

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

GRANDE Représentation Extraordinaire.

DIMANCHE SOIR, 20 FEVRIER.

LES FEMMES TERRIBLES,

Comédie en 3 actes, de Dumanoir.

—DISTRIBUTION—

Chatelard....MM. DARMAND
Pommerol....PONTUS
Damade....MUSSY
Benassieux....LEONARD
Max Fauvel....HERZ
Reuget....ETIENNE
Mme de Ris....Mmes CLARENCE
Delphine....DUVERGE
Mme Benassieux....VEZIAN

—ET—

LA

Fille de Mme Angot.

Opéra-Comique en 3 actes. Paroles de Clairville et Siraudin.

Musique de Lecocq.

Ange Pitou....MM. PELLIN
Pomponnet....FLEURY
La Rivaudière....MUSSY
Trénitz....BOURGEOIS
Louchard....VIC
Cadet....ROBERT
[illegible]....GENIN
Guillaume....LEONARD
Un incroyable....HERZ
Un cabaretier....ALEXANDRE
Clairette....Mlles FILLIARD
Amaranthe....DENAIN
Cydalise....DUVERGE
Herbelide....KLEBER
Delaunay....ETIENNE
Hersilie....A. JULLIEN
Babet....FEUILLOGER
Javotte....BOUSSEAU
Thérèse....VIC

—ET—

Mlle LANGE....Mme AMBRE

CHEF D'ORCHESTRE M. DELESTRAC

Dans le 2me acte Valse de Musard.
Un Hussard....M. MAZILIER
Dans le 3me acte, Un Friscando, par le corps de ballet, enfants et choeurs.

LUNDI, [Soir 21] FEVRIER 1881.

Soixante-quatrième Soirée d'abonnement.

LE TOUR DU MONDE,

En Quatre-Vingt Jours.

MARDI.

ROMEO et JULIETTE

20 fév—

GRAND OPERA HOUSE.

LUNDI, 21 FEVRIER 1881,

Seconde et dernière semaine de tragédie

LAWRENCE BARRETT,

Assisté par une troupe dramatique de mérite, sous la direction de R. E. Stevens.

—PROGRAMME POUR LA SEMAINE—

Lundi....Yorick's Love
Mardi....Richelieu
Mercredi, Matinée....Ranedale
Mercredi soir....Yorick's Love
Jeudi....Jules César
Vendredi....Richelieu
Samedi, Matinée....Yorick's Love
Samedi soir....Marchand de Venise / David Garrick
Double Spectacle

M. Barrett paraît dans toutes les pièces ci-dessus nommées.

Des places peuvent, dès maintenant, être retenues pour l'une quelconque de ces représentations, sans frais additionnels.

NOTA BENE.—Jeudi soir, le spectacle commencera à neuf heures, pour permettre à nos habitués de voir la procession au commencement de la soirée.

Dimanche, 27 février—KATE CLAXTON, assistée par une excellente compagnie dramatique. 20 fév—

CONCERT DES FRANKOS.

SAM / JEANNE / RACHEL / NAHAN — FRANKO — Violon. / Piano. / Soprano. / Violon.

DONNERONT LEUR PREMIER CONCERT MERCREDI 23 COURANT,

—A LA—

SALLE GRUNEWALD.

BILLETS....$1.

Dans les magasins de musique et au contrôle de la salle Grunewald.
20 fév—3t

GRAND et NOUVEAU CIRQUE, MUSÉE ET MÉNAGERIE

—DE—

DAN RICE

COMMENÇANT

PLACE CONGO,

Le Dimanche Soir, 20 février 1881

Cet établissement a été organisé de façon à ce qu'il soit digne du nom et de la réputation de son fondateur

LE COLONEL DAN RICE,

qui, après une absence de plus de deux ans, revient maintenant à ses premières amours "l'arène à la sciure de bois" et qui paraîtra dans son emploi primitif de

CLOWN ET BOUFFON SHAKSPERIEN,

avec le concours d'une grande compagnie d'artistes de premier ordre ; aussi, une troupe d'animaux savants et un excellent choix d'animaux intéressants.

Une grande matinée sera donnée tous les jours, à midi.

Les représentations du soir, commenceront à 7 heures et demie.

Prix d'entrée, 50 cents ; sièges réservés, 75 cents ; enfants au-dessous de 12 ans, 25 cents.

Les chars de la rue de l'Esplanade et des Casernes, passent et repassent constamment.

LA PLACE CONGO,

est située rue des Remparts, à six îlets au Nord de la rue du Canal, et à dix îlets de la statue de Clay. 17fév—4t.

CARNAVAL 1881.
NEW ORLEANS LIEDERTAFEL,

Premier Grand Bal Masqué

—A LA—

SALLE GRUNEWALD,

DIMANCHE, 27 Février 1881.

Billets de messieurs, $2.00.

Les messieurs qui désirent se procurer des invitations pour dames, devront présenter leurs billets personnels et devront donner les noms et adresses des dames qu'ils désirent inviter, à la compagnie d'assurance Teutonia ou à la compagnie d'assurance des Pompiers. Aucun porteur de billet n'aura droit à plus de trois invitations pour dames.

LE COMITÉ D'ARRANGEMENTS, Boîte de Poste, 2314.

6 fév—6, 13, 20 et 27

Grand Bal Complimentaire Paré, Travesti et Militaire,

—DONNÉ PAR LES—

GARDES LAFAYETTE,

Le SAMEDI, 26 Février 1881.

A la Nouvelle Salle St. Louis,

Rue Orléans, entre Royale et Bourbon

N. B. Chaque cavalier paiera 10 cents d'entrée au bénéfice des Pompiers du Troisième District.

Tout soldat en uniforme n'aura pas besoin de carte d'entrée il n'aura qu'à se conformer au paragraphe N. B.

Pour les cartes d'invitation s'adresser chez le Lieut. Peyreigne, coin Toulouse et Remparts, et chez le Sergent Major Francingues, rue de Chartres 254.

6 fév—13, 20, 24 et 26

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES

—ET—

Magasin d'Art.
L. UTER,

38.......RUE ROYALE.......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de

GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES

—ET DE—

TRUMEAUX

qu'il y ait au Sud, de tous les genres, de toutes les grandeurs et de tous les prix ; aussi, la collection la plus complète et recherchée de

GRAVURES

—ET DE—

PHOTOGRAVURES,

dans entre des genres les plus élégants et les plus artistiques.

Un immense assortiment de STORES POUR FENETRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions ; aussi MATERIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES, CORDES A PORTRAITS et GLANDS.

Les ordres de la campagne, en gros et en détail, exécutés promptement.
18déc—

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique.
DE BIDWELL.

Dimanche soir, 20 février 1881.

Pour une semaine seulement !

Représentations d'adieu en cette ville, avant son départ pour Londres, où il doit jouer au Théâtre Drury Lane, de l'éminent tragédien,

M. JOHN McCULLOUGH,

Assisté par Frederick Warde, et la plus forte Compagnie Dramatique qui ait été organisée, sous la direction de M. Wm. M. Connor.

Dimanche et Vendredi soir	Tragédie de J. Sheridan Knowles VIRGINIUS.
Lundi et Jeudi soirs.	OTHELLO.
Mardi soir,	LE GLADIATEUR.
Mercredi Matinée,	LADY OF LYONS. McCullough....Claude Melnotte
Mercredi Soir.	Tragédie de J. Howard Payne, BRUTUS, OU LA CHUTE DE TARQUIN. Et La Comédie Shakespérienne KATHERINE ET PETRUCHIO.
Samedi Matinée.	RICHELIEU.
Samedi Soir.	RICHARD III.

DIMANCHE, 27 février—Rice's New Evangeline Combination.

MARDI, 1er mars—Le Grand Bal Annuel, Paré et Masqué. S'adresser au Contrôle pour les invitations de danses.

Théâtre St-Charles de Bidwell.

DIMANCHE SOIR, 20 FEVRIER 1881.

Engagement pour une Semaine, Matinée Mercredi et Samedi, un des Plus Grands Acteurs Américains,

{ MILTON NOBLES. }

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi en Matinée, Jeudi, Et Samedi Soir.	Un Drame Américain par un Auteur Américain.	Sera représenté LE PHŒNIX. Carroll Graves, Jim Bludsoe, Milton Nobles.
Mercredi et Jeudi Soirs. Et Samedi en Matinée		M. Nobles paraîtra dans son fameux rôle de JACK RYDER, (A Diamond in the Rough) Dans son grand drame serio-comique : A Man of the People.

Dimanche, 27 Février—Prof. Herrmann.

Mardi, 1er Mars—Le Bal Paré et Masqué de l'Académie de Musique. S'adresser au contrôle pour les invitations de danses. 18fév—

L'ECONOMIE

Est le chemin de la fortune, et ce chemin conduit au grand magasin de MEUBLES et de MIROIRS de MONTGOMERY, bâtisse Moresque, où peut se voir le plus grand assortiment de Meubles, Miroirs français et allemands, fins et ordinaires qui soient dans le pays, aux plus bas prix.

Aussi, en magasin, 1500 lits-cottages, à colonnes hautes et basses, 500 douzaines Chaises en roseaux et en bois, 200 douzaines Lavabos simples ou s'ouvrant, 200 Bureaux à dessus en bois ou avec marbre, Articles convenables pour le commerce de la campagne qui seront vendus un peu au-dessus des prix coûtants.

Gagnez du temps et de l'argent en allant au magasin où vous trouverez un fonds de marchandises qui vous permettra de faire de bons choix.

Marchandises livrées sans frais de charroi.

R. M. & B. J. MONTGOMERY.

LES MEILLEURS CHOIX

—EN—

PARDESSUS !

ULSTERS,

ULSTERETTES,

VETEMENTS DE TOILETTE,

VETEMENTS DE TRAVAIL,

—ET—

Tous genres de vêtements pour hommes et garçons.

Un examen est prié d'être fait, la comparaison est défiée et tout le monde est bien venu chez

Léon Godchaux,

81 & 83 Rue du Canal.

16 jan—

GRAND DEPOT DE TAPIS

ET DE

TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures	Tapisseries anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain, Nattes coco, Bettis et Napier, Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Bertin, Crétonnes françaises et anglaises, Boisseries et jutes, Tentures, Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.	Assortiment, Moquette et Velours. Corps, Bruxelles, et tapisserie de, tapis Ingrain et 3 plis.
Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs	Corniches et Corniches à tringles, dernier genre de franges à boules.	Assortiment complet de Nattes de Chine blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.]
21sept—6m

Vins, Sardines, Olives etc, en magasin et à livrer.

140 barriques Vin de Bordeaux, P. Chermont & Co., etc.
100 1/2 barils Vinaigre de Vin, français et allemands.
300 caisses Cerises et Fruits à l'eau-de-vie, T. Cosnard.
50 .. Liqueurs—Chartreuse, Bénédictine, &c.
600 .. Vermouth, Noilly, Pratt & Co, et Martini Sala & Co.
500 .. Sardines de choix, Sardines Lemarchand, sans arêtes, Câpres, Pâtés, Truffes, Thon, Petit Pois, Champignons, Moutarde, Variantes, Macaroni, Truffes, &c.
2000 Dames-Jeannes allemandes, 1, 2, 3, 5 gallons
100 barils Olives en saumure, 1er choix.
100 barils Vins de la Californie—S. Lachman & Co.

A vendre par

E. J. HART & CO.,
73 à 79 rue Tchoupitoulas.
20 nov—D.Ma.V

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent.

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—6m

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein !

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE !

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 8 MARS 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.

CLASSE C.

GROS LOT :
$30,000.

1857 LOTS !

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400 !

Le tirage commencera ponctuellement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 8 Mars 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution !

Distribution Extraordinaire !

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de....	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de....	10,000,....	10,000
1 Lot de....	5,000,....	5,000
2 Lots de....	2,500,....	5,000
5 Lots d....	1,000,....	5,000
20 Lots d....	500,....	10,000
100 Lots d....	100,....	10,000
200 Lots de....	50,....	10,000
500 Lots de....	20,....	10,000
1,000 Lots de....	10,....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du nombre qui aura gagné le lot de $30,000, soit.... 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du nombre qui aura gagné le lot de $10,000, soit.... 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du nombre qui aura gagné le lot de $5,000, soit.... 900

1,857 Lots se montant à....$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 8 Mars 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 319 Broadway, New-York.

JOUISSANT de la CONFIANCE PUBLIQUE DEPUIS 1829.

Sirop Pectoral Balsamique de

DUCONGÉ.

Le soussigné prend ce moyen d'informer le commerce et le public que, par un achat récent, il est devenu le seul propriétaire de ce sirop végétal bien connu. Ayant fait un long apprentissage dans la préparation de ce sirop sous celui qui l'a composé, il est résolu à lui conserver la haute réputation d'excellence dont il jouit depuis plus d'un demi siècle. Pour toutes les affections des poumons telles que : Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachements de sang et Coqueluche, sa merveilleuse efficacité a été reconnue dans toutes les familles du Sud et de l'Ouest. Il a été aussi trouvé souverainement bon pour les désordres inflammatoires tels que : Rhumatisme, Diarrhée et surtout dans des cas de Dyssenterie. A cause de sa composition particulière, il se conserve pendant des années sans fermenter, et sa saveur agréable est des plus douces au palais.

Donnant mon attention personnelle à la soigneuse préparation du sirop, ainsi qu'à la mise en bouteilles et l'expédition de chaque caisse, j'ose espérer mériter le patronage très grand dont jouit le sirop depuis si longtemps et à de si justes titres.

F. E. DUCONGE, Seul Propriétaire.

Laboratoire : 107 rue Royale, N. O., Lne.

A vendre par tous les droguistes.
30 jan—SaDMaJ

VINCENT MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE.

—ET—

11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMERICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme une des plus anciennes Pharmacies de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et un bonnement de ce pour sont fondé à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Dumaine
E. L. Tsaé, M. D. — C. Délery, D. M. P.
[illegible] — Charbonnet, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 28 rue St-Charles.
Dr Faget. — Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas à l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il tiendra son restaurant cette année comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter. 20 janv—6m D Mar J.

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti
1er janv—6mDMaV

PLANT DE RIZ.

PLANT DE RIZ DE CHOIX DE LA CAROLINE ET DU HONDURAS

(Garanti sans tache)

A vendre à BON MARCHÉ par ERNST & Cie., 190 rue Julie.

10fév—1m

Mme RAPHO,

20........RUE BOURBON........20

Spécialité de bonnets de linge, bonnets à rubans, cols de manches empesés, voiles brodés et festonnés, linge confectionné pour dames, pantalons, chemises, camisoles, jupons, peignoirs, robes de baptêmes, robes courtes, tabliers barrées, costumes d'enfants en piqué et de fantaisie, layettes, bas, corsets de tous genres. Magnifique assortiment de dentelles et lettres venant de Paris ainsi qu'un grand assortiment de broderies, de dentelles torchon et de guipure blanche et noire ; toutes ces marchandises sont fraîches et se vendent à très bas prix. Nettoyage de gants à 10 cents la paire et blanchissage en fin.

19 déc—D. Mer. V.—3m

Importation Directe !

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en

MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,

dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

le reste de leur stock en

Fourrures Capes, Manchons, etc.

—ET—

Jupons de Feutre de Fantaisie.

5janv—

MAGASIN D'ART

—DE—

LILIENTHAL

121 - RUE DU CANAL - 121

(Suisse Tours.)

PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulures.

Je ferai les Photographies les meilleures et des dernières genres et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions Plus raisonnables que jamais,

en égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.

5 déc—6mos

C. ROUYER,

COIN

CHARTRES et CONTI.

L'USAGE établi de faire, une fois l'an, des Cadeaux, et le moment de cette époque approchant, j'invite le public à venir visiter mon Stock de Marchandises, choisi spécialement pour cet objet et qui par la modicité des prix défie toute concurrence. J'offre à vendre le plus fin et le bel assortiment de Montres, Bijouterie, Pendules, Jumelles d'Opéra, Lunettes, Pince-nez ; aussi, Services d'Argenterie pure, tels que Couverts de table, Demi-couverts pour enfant, Gobelets, Rouleaux de serviettes, etc., etc.

Spécialité pour les Couverts Alfénide et Orfèvrerie en Plaqué. 1 jan—3m DMJ.

PRÊTS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans le cas de prêts ex cédant cent dollars. 9jan—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Eliza Vance vs Mark Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No.... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus et sus, que du ci-contenu des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés JEUDI le 24 février 1881, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le contenu et les installations du magasin de chaussures situé au No 23 rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 fév—20, 22, 23, 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Dans l'affaire de la New Orleans Mechanics Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 1607—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite société et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pourquoi l'original et les deux comptes supplémentaires enregistrés dans la dite cause par Benjamin F. Flanders, liquidateur de la dite Société, ne seraient pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément aux dits comptes, et pourquoi le dit liquidateur ne serait pas à l'avenir déchargé de toute responsabilité comme tel.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 fév—20, 22, 27.

Succession de Marie H. Tremé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1597—Division .... Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

12fév—12.16.20

Succession de Patrick Condon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2359—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Daniel Murphy, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 fév—12.16.20.

Succession de Daniel Berrond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 2110.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Rosalie Berroud, tutrice naturelle, et comme telle administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 fév—11, 15, 20.

Succession de Frederick Sallens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2516—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Agnes McNeill exécutrice du défunt ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

16 fév—16, 20, 25.

Succession de Veuve Sarah Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2347—Division .... Attendu que P. S. Wiltz, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Sarah Roberts décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 fév—12.16.20.

Succession de Caroline Koenig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2342—Division .... Attendu que P. S. Wiltz, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Caroline Koenig décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

12 fév—12.16.20.

SERVICE DU ROI.

Aux visiteurs.

BUREAU DE RENSEIGNEMENT, No 12 rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 24 janvier 1881.

CONFORMÉMENT à la proclamation de Sa Majesté du 27 du courant, le soussigné entre dès à présent en fonction comme Chef du Bureau de Renseignement des Visiteurs, et afin que tous ceux qui viendront ici pour assister aux fêtes brillantes du Carnaval puissent être agréablement logés, j'appelle l'attention de tous ceux qui peuvent y être intéressés à ce qui suit :

1° Les hôtels et pensions qui peuvent disposer d'un certain nombre de chambres, sont priés de bien en faire connaître le nombre ainsi que leurs conditions. Les familles particulières dans toute la ville qui ont des chambres à louer et qui peuvent recevoir des visiteurs, devront envoyer immédiatement leurs noms, leurs adresses, en faisant savoir combien de personnes elles peuvent loger avec ou sans pension, ainsi que le prix par jour pour chaque personne, &c.

2° Les personnes du dehors qui se proposent de venir à la Nouvelle-Orléans pendant les fêtes du Carnaval et qui désirent que ce Bureau prenne pour elles les arrangements nécessaires, devront s'adresser immédiatement au dit Bureau pour lui faire connaître la date de leur arrivée, le nombre de personnes composant le groupe voyageur le nombre des dames des messieurs et des enfants et la durée de leur séjour à la Nouvelle-Orléans.

Il ne sera rien demandé pour les services rendus par ce Bureau en vue du confort de nos visiteurs, de l'hospitalité de notre ville et de l'honneur de la gloire de Sa Majesté bénie.

W. I. HODGSON. Chef du Bureau.

Les journaux en général rendront service au Bureau en faisant connaître sa mission au public. 26 janv—1m—mer ven dim

ARBOREZ VOS DRAPEAUX.

Proclamation par Warwick,

MARECHAL-COMTE de L'EMPIRE.

A tous les loyaux sujets de Sa Majesté le Roi du Carnaval, Salut :

Attendu que la fête annuelle de notre très gracieux souverain Rex est proche, tous ses loyaux sujets sont priés d'arborer en son honneur l'étendard royal sur leurs maisons, bureaux et magasins, MERCREDI, 26 janvier 1881 et pour témoigner la joie que leur inspire son prochain retour et de l'y maintenir jusqu'au lendemain du Mardi Gras.

DIEU SAUVE LE ROI :

WARWICK, Comte-Maréchal de l'Empire.

Officiel. ESPY, 7me Secrétaire.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1881, et la 1009me du règne de Sa Majesté.
26janv—1m—Mar-Jeu-Dim.

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,

Entre Conti et St-Louis,

1er fév—81.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

383......RUE VILLERE......383

Entre Esplanade et Chemin du Bayou

11 jan—81, 1anDMarJ

CHAMPAGNE

Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., A Mareuil-sur-Ay. DRY VERZENAY Napoléon's Cab't, Maximum, sec, cuvée spéciale.

A vendre par: J. B. POLAKI, JOS. VIGNES, CLARK & MEADER, A. N. TOURNE, CHS. LACOUME, S. LOUSTAUNAU, LEON LAMOTHE, LOUIS CHAPLAIN, VICTOR BÉRO.

Et par E. J. HART & CO. 77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.

Célestins, Hauterive, Grande Grille.

EAU DE FRIEDRICHSHALL.

A vendre importateurs, les pharmaciens, &c.

E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 77, rue Tchoupitoulas.

3 avril—1an.D.Mer.V

For Breakfast !
CHOCOLAT MENIER.

Sold Everywhere.

PARIS AND LONDON.

New York Depot 286 Greenwich St.

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

6mai—1an LEONORA FASS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

515 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO., Encanteurs, il sera vendu LUNDI 21 fév. 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—

515 caisses bottes, souliers et brodequins.

Formant un bel assortiment

Aussi le contenu d'un magasin de détail de la ville. Conditions à la vente. 20fév

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des Jardins, formant l'angle sud ouest des rues St Charles et St André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Bayley—No 35,272, Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 26 février 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880, et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir :

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, St André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Maurer, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex notaire en cette ville le 28 avril 1868. La dite portion de terre forme l'angle sud ouest des rues St Charles et St André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles, environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, par 173 pieds de profondeur et de face à la rue St André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur un plateau élevé, avec une large véranda de fer et contenant un vestibule central, des salons, salle à dîner et des chambres à coucher, et en outre un attique fini et le rez-de-chaussée divisé en cuisine et chambres à domestiques.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est ombragée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts ; elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans aucune autre résidence.

Conditions : Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par l'hypothèque et le privilège du vendeur, portant la clause usuelle de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection, les bâtisses devant être assurées et le transfert de la police au porteur des billets et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1880, pardessus le prix de l'adjudication.

Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.

20 fév—

Vente pour partage de propriétés

—ET—

choix, devant l'élégante résidence de E. Legendre à l'angle Sud-Ouest des rues Esplanade et Marais.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, 5 mars 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques, sans réserve—

Cette propriété si admirablement située, formant l'angle sud ouest des rues Marais et Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Villeré et Marais. Elle se compose d'un magasin en briques à un étage et d'une résidence désignée par le No 190 de la rue Esplanade, et d'une belle maison double en briques, désignée par les Nos 194 et 196 rue Esplanade.

Le terrain mesure 78 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur et façade rue Marais de 118 pieds environ 59 pieds 2 lignes de largeur dans le fond et 105 pieds 7 pouces en profondeur sur la ligne du côté de la rue Villeré.

La propriété est bien louée et c'est une des plus jolies de la rue Esplanade. Le site est admirable comme résidence de première classe et susceptible d'un grand produit. Il n'y a pas de placement plus avantageux.

Elle sera vendue séparément d'après le plan de subdivision à la vente.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option des acheteurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec tous les clauses usuelles d'hypothèque et de privilège de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt, 5 pour cent pour frais d'avocat, la police d'assurance devant être transférée et les taxes dues en 1881 seront payées par-dessus le prix d'adjudication un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 26 au 5 mars

La résidence en briques à 3 étages avec magasin au rez-de-chaussée, No 144 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

Vente positive par consentement des parties.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 5 mars 1881, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, avec le consentement des parties sans réserve—

Le magasin et résidence en briques à 3 étages, désigné par le No 144 rue Royale, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Pierre et Toulouse, le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un bâtiment en briques à 3 étages solidement construit, ayant un magasin au rez-de-chaussée et une grande porte cochère grande cour pavée. Son emplacement central et agréable la rend convenable comme résidence ou pour emplacement d'affaires. La partie supérieure est mis bâtie et le rez-de-chaussée est loué à M. Octave de Armas notaire.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication. Il devra aussi payer les frais d'encanteur pour la vente et les annonces. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 fév—19, 20, 26 à la vente.

Un emplacement de choix pour bâtir rue Esplanade, entre celles Remparts et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI 26 février 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

Cet emplacement de choix pour bâtir situé dans un des plus beaux quartiers de la rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Remparts et Kerlerec, le dit lot mesure 37 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur 100 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera un loyer perpétuel du terrain en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans de $49 étant 7 pour cent sur un capital de $700, lequel loyer peut être éteint sur paiement du principal, garanti par hypothèque sur la propriété vendue ; et pour le reste 1/2 ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent honoraires d'avocat, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant G. Le Gardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 fév—13 19 à date

RECLAMATIONS DE GUERRE.

LA Commission franco-américaine pour le règlement des réclamations de guerre commencera à siéger le 22 du courant. Toutes les réclamations devront lui être soumises dans les six mois qui suivront cette date.

Voici les réclamations sur lesquelles la commission aura à se prononcer

Réclamations de CITOYENS FRANÇAIS dont les biens ont été saisis ou détruits pendant la guerre de sécession, du 13 avril 1861 au 20 août 1866.

Réclamations de CITOYENS AMÉRICAINS qui ont souffert des dommages matériels pendant la guerre entre la France et le Mexique, la guerre entre la France et l'Allemagne, en 1870-71, et pendant l'insurrection de la Commune.

Les soussignés ont des avantages sans pareils pour faire valoir les réclamations dont le règlement leur sera confié soit par les réclamants eux-mêmes ou leurs fondés de pouvoir. Ils fourniront de bonnes références.

S'adresser à

T. W. TALLMADGE & Co. Avocats, Washington, D. C.

9 déc—au 27 fév. Dim. Mer. Ven.

E. G. Sander,

Ancienne maison de J. B. LABORDE,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

BUREAUX ET ECURIES :

24........Rue des Français........24

Entre Chartres et Decatur, 3e District.

28fév—1an. mar jeu dim.

LEON QUEYROUZE. OSCA BBOI

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX MAGASINS BLEUS,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

8 juil, 80—1an Nlle-Orléans.

La Célèbre Madame Léonce.

ETANT de retour de France, déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à ses nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez-vous être heureux !...... Voulez-vous des numéros gagnants !...... Venez ......

RUE des REMPARTS, 188,

Entre St. Anne et Dumaine,

Ecrire franco, Boîte No 329 Post Office

19 jan.—

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1 an

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les dettes d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les titres sont affectés aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Placements sûrs et profitables en propriétés d'affaires et de résidences dans le Premier et le Second District.

No 50 rue du Canal, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas, maintenant occupé par M. Jose Domingo.

No 69 rue de la Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.

No 195 rue Carondelet, entre les rues Girod et Julia.

No 207 rue Baronne, entre les rues Julie et Girod.

Nos 125 et 127 rue St Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Vendus pour clore les affaires de possesseurs étrangers en cette ville.

VENTE POSITIVE.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau : 46 rue Royale, SAMEDI, LE 5 MARS 1881, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Négociants et des encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, très positivement au plus haut et dernier enchérisseur, pour clore les affaires de propriétaires étrangers en cette ville, les propriétés de valeur et de bon rapport décrites suivantes, savoir :

1° Un certain lot de terre et avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, Tchoupitoulas et Magasins, et désigné par la lettre A, sur un plan tiré par Edgar Pilié, architecte, le 16 février 1881, le dit lot mesurant, en pieds américains 25 pieds de face à la rue du Canal, 25 pieds et 2 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur de 67 pieds 10 pouces sur le côté de la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas et 70 pieds 1 pouce et 5 lignes sur l'autre côté de la ligne la plus près de la rue des Magasins.

Les améliorations comprennent ce magasin à 4 étages, substantiellement construit en briques, avec un large balcon couvrant toute la largeur de la banquette, connu comme le No 50 de la rue du Canal, et à présent occupé par M. José Domingo.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet borné comme ci-dessus, attenant à la propriété précédemment décrite dans le fond, et désigné par la lettre B sur le plan ci-dessus mentionné, le dit lot mesurant en pieds et pouces américains, 25 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune, 25 pieds et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot A sur une profondeur de 67 pieds 10 pouces du côté de la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, et 70 pieds 1 pouce et 5 lignes du côté de la ligne la plus près de la rue des Magasins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à 4 étages, connu comme le numéro 69 de la rue Commune, et à présent occupé par ——.

La première et la seconde propriété décrites doivent être vendues en bloc ou séparément.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julie, et mesurant, en pieds et pouces américains 22 pieds 3 pouces sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles et égales.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages avec attique, couverte en ardoises, ayant un salon, une salle à manger, quelque chose comme quatre chambres à coucher, vestibule, corridor, et un balcon de fer sur la rue, avec une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoise attachée à la bâtisse principale et galerie de côté, des fosses d'aisance, etc., etc. et est connue comme le No 195 de la rue Carondelet, et maintenant occupée par ——.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet de la propriété troisièmement décrite, et mesurant (au pied américain) 32 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant huit chambres, vestibule, une large galerie une allée sur le côté avec une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises, séparée du corps de logis et ayant quatre chambres et galerie sur le côté citerne lieux d'aisance, connue comme le No 207 rue Baronne, et habitée pour le moment.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne, mesurant (au pied américain) 50 pieds 2 pouces de face à la rue St. Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 128 pieds 5 pouces et 1 ligne, les améliorations consistent en une bâtisse en briques et en bois à un étage avec mansarde couverte en ardoises, divisée en trois corps de logis, chaque corps de logis contenant quatre chambres et deux cabinets et une galerie close à l'arrière, détachée de la bâtisse principale avec cuisine en outre une cuisine à deux étages, détachée du corps de logis et contenant quatre chambres en bas et une chambre en haut, citernes lieux d'aisances, etc, cour briquetée, connus par les Nos 125 et 127 rue St. Louis et occupé par ——.

Le tout conformément à un plan dressé par Edgar Pilié architecte le 16 février 1881.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance en quatre termes égaux, à un, deux trois et quatre ans de crédit, en billet des acquéreurs à leur ordre, portant intérêt sur le pied de 8 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue les acquéreurs étant liés par le fait de son adjudication, par l'obligation d'assurer les bâtisses et les améliorations sur la propriété vendue, jusqu'à concurrence d'une somme suffisante pour couvrir les termes du crédit, du prix et de transférer les polices d'assurance, par l'obligation de payer cinq pour cent de frais d'avocat dans le cas de non paiement des billets et de poursuites judiciaires pour le recouvrement des sommes. Les dits acquéreurs devront assumer, en outre de leurs enchères, le montant des taxes de ville et d'Etat, dues et exigibles dans l'année 1881. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Pour les propriétés premièrement et secondement décrites, les acquéreurs devront fournir leurs billets divisés en coupons, à la satisfaction des parties intéressées, de la manière requise par le vendeur.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 fév—19, 20, 26 au 5 mars.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Belles vaches laitières de race.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 22 février 1881, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, en face de la porte du parc, à côté du café de M. Jean-Marie Saux—

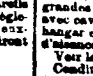

40 belles Vaches laitières de race, habituées à l'écurie depuis plus de trois mois, parmi lesquelles se trouvent une trentaine avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, de $100 à $200 trois mois, de $200 à 400 six mois et au-dessus de $400 neuf mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 18 fév—4t VSD et Mar.

Vente positive pour effectuer un partage.

Maison rue Bagatelle, No 498. Succession de Jean Bonneron et Marguerite Puges, son épouse.—No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 février 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale. En vertu d'un jugement de mise en possession rendu et signé le 20 janvier 1881—

Un lot de terre situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison basse No 498, ayant deux grandes chambres, galerie fermée, cabinet haut avec cave, cuisine double, couverte en ardoises, hangar entre la maison et la cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Chs. Roll, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1881. L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 0/0 sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

13 fév—

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze lots de terre de valeur avec améliorations appartenant sur les rues Première, Seconde, St-Patrick et St-Denis—Dans le Quatrième District.

Marie Louise Davis vs. L. S. Worthington.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Dossier No 492.

A un long crédit, à l'encan, vente pour effectuer un partage.

PAR NASH & HODGSON.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, 13 rue Carondelet.—SAMEDI, le 5 mars 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—Jugement rendu le 28 janvier 1881 et signé le 31 janvier 1881, dans l'affaire de Marie Louise Davis vs. L. S. Worthington, Dossier No 492, pour effectuer un partage, il sera vendu :

Onze lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St Patrick et St Denis, désignés par les Nos 14 à 24 inclusivement, selon un plan de Blanchard, voyer, en date du 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, anciennement notaire en cette ville, et attaché à un acte passé le 10 juin 1853, pardevant le dit notaire, et mesurant comme suit, savoir :

Les lots Nos 14, 15 et 16 mesurent chacun 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Première et St Patrick.

Les lots Nos 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent chacun 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Seconde, sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 22 et 23 mesurent chacun 27 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Seconde, sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces.

Le lot No 24 mesure 30 pieds de face à la rue St. Patrick, sur une profondeur de 150 pieds, le tout plus ou moins [au pied américain] conformément à un plan déposé au lieu de la vente.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 0/0 comptant sur les lieux pour lier vente.

Actes de ventes pardevant Andrew Hero, jr. notaire No 17 Place commerciale aux frais des acquéreurs y inclus les taxes dues et exigibles en 1881. 3 fév—9, 6, 13, 20, 27—mars 5